



2026

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

JOURNAL DE L'ENTREPRISE

2 JUIN 2026

AU GREFFE

N° d'entreprise : 0444 851 797

Nom

(en entier) : **AVIMA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Vital Rousseau 8 - 1472 VIEUX-GENAPPE****Objet de l'acte : NOMINATION**

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mai 2026

Après diverses délibérations, les associés marquent leur satisfaction et le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer Monsieur MICHELETTI Philippe, en qualité d'administrateur non rémunéré avec effet immédiat.

Il déclare accepter son mandat.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

VANDERERVEN Nelly
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).